

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

SEMAINE DU 12 AU 16 OCTOBRE 2020

DIFFÉRENTS RESPONSABLES INSTITUTIONNELS EUROPÉENS, DONT CEUX DES RUP, ONT SOULIGNÉ LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LES FONDS EUROPÉENS (POSEI, FEAMP) EN FAVEUR DE CES RÉGIONS :

Le Forum des RUP qui s'est déroulé du 12 au 14 octobre, qui été organisé par la Commission européenne, a permis de rassembler de nombreux responsables institutionnels sur les sujets spécifiques aux RUP, dont ceux relatifs à la crise du Covid-19, à l'agriculture et à la pêche.

Étaient notamment présents, les Commissaires en charge des RUP (Elisa Ferreira), de la pêche (Virginijus Sinkevičius) et du marché intérieur (Thierry Breton), le Ministre français en charge des Outre-mer (Sébastien Lecornu) et les Secrétaires d'Etat aux affaires européennes de l'Espagne (Juan González-Barba Pera) et du Portugal (Ana Paula Zacarias), ainsi que les exécutifs régionaux et des eurodéputés des RUP.

Tous les participants ont rappelé l'importance pour les RUP, dans le contexte particulièrement difficile lié à la crise du Covid-19, de bénéficier pleinement du plan de relance européen et des plans nationaux afin de pouvoir entamer une relance verte dans ces territoires.

S'agissant du budget du POSEI, le ministre français des Outre-mer, Sébastien Lecornu, soutenu par les Secrétaires d'État aux affaires européennes de l'Espagne et du Portugal, a rappelé la demande forte de ces trois États-membres de maintenir ce budget à son niveau actuel. Cette demande a également été reprise par les exécutifs régionaux des RUP et les eurodéputés présents.

La Commissaire en charge des RUP, Elisa Ferreira, a répondu en indiquant que la Commission européenne a bien conscience du problème et qu'elle ferait son possible, en lien avec le Commissaire à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, pour que le budget du POSEI soit maintenu à son niveau actuel voire plus.

S'agissant de la pêche, les exécutifs régionaux, le ministre français et les secrétaires d'État de l'Espagne et du Portugal, ainsi que les eurodéputés des RUP, ont demandé à ce que les enveloppes des plans de compensation des surcoûts dans le FEAMP soient maintenues. Ils ont également ajouté que le renouvellement des flottes de pêche des RUP est un sujet essentiel, tant sur le plan socio-économique qu'écologique, pour l'avenir de ce secteur dans ces régions insulaires.

Madame Elisa Ferreira a répondu que la Commission européenne est prête à assister les RUP dans la collecte des données relatives à la ressource afin que les aides d'État pour le renouvellement de la flotte puissent être acceptées par la Commission européenne (pour rappel les notifications d'aides d'État de l'Espagne pour les Canaries et de la France pour la Réunion n'ont pas été approuvées par la Commission européenne).

La question du budget du POSEI devrait être connue dans le courant du mois de novembre lors du dernier trilogue concernant le règlement transitoire de la PAC.

Vous pouvez retrouver le programme au lien suivant :

<https://icfnext.swoogo.com/rup2020/420367>

Vous pouvez retrouver les enregistrements du Forum RUP aux liens suivants (les comptes-rendus détaillés des différentes séances vous seront transmis dans les plus brefs délais) :

- Lundi 12 octobre, panels « Économie circulaire » et « Économie bleue » :

<https://webcast.ec.europa.eu/outermost-regions-forum-12-10-2020#>

- Mardi 13 octobre, panel regroupant les interventions des responsables institutionnels

[:https://webcast.ec.europa.eu/i-outermost-regions-forum-13-10-2020](https://webcast.ec.europa.eu/i-outermost-regions-forum-13-10-2020)

- Mercredi 14 octobre, panels « Relance post-Covid-19 » et « le changement climatique et la protection de la biodiversité » : [https://webcast.ec.europa.eu/i-outermost-regions-forum-14-10-](https://webcast.ec.europa.eu/i-outermost-regions-forum-14-10-2020)

[2020](https://webcast.ec.europa.eu/i-outermost-regions-forum-14-10-2020)

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES NE PARVIENNENT PAS ENCORE A S'ACCORDER DÉFINITIVEMENT SUR LE PROCHAIN BUDGET EUROPÉEN ET LE PLAN DE RELANCE :

Lors d'une réunion informelle ce mercredi 14 octobre, le Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne ont décidé de ne pas programmer, à ce stade, une nouvelle réunion formelle de négociation sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027) et le Plan de relance de l'économie de l'Union européenne.

Le Parlement européen souhaite une augmentation de 39 Mds€ du budget européen sur 7 ans, tandis que certains États membres s'opposent à toute augmentation supplémentaire.

Cependant, les chefs d'Etat et de gouvernement ont informé le président du Parlement européen qu'ils ne rouvriront pas l'accord trouvé sur le CFP le 21 juillet dernier et seront ouverts uniquement à des solutions techniques.

Par ailleurs, le Parlement européen et une majorité d'États membres (dont la France) désirent conditionner le versement des crédits du budget européen au respect de l'Etat de droit. Or, la Pologne et la Hongrie y restent fermement opposées.

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE EN DÉBAT AU PARLEMENT EUROPÉEN :

Ce lundi 12 octobre, la commission du Commerce international du Parlement européen a organisé une audition consacrée à la réforme de la Politique Commerciale de l'Union européenne. Valdis Dombrovskis, Commissaire européen au commerce, a décliné les quatre priorités de la réforme :

- Un ordre multilatéral fondé sur des règles ;
- Des avancées en matière de développement durable ;
- La promotion d'un commerce plus ouvert et plus juste ;
- La reprise ou l'ouverture de négociations commerciales avec d'autres régions du monde.

Le projet de réforme prévoit notamment un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières compatible avec les règles de l'OMC. Certains s'inquiètent des mesures réciproques potentielles des États Unis ou de la Chine, ainsi que de la difficulté à mesurer les émissions de carbone en fonction des produits et des processus de fabrication.

Certains députés européens proposent d'abaisser les tarifs douaniers pour une série de produits lorsque le pays respecte des normes élevées en matière environnementale et sociale. La Commission européenne prévoit de présenter une proposition législative sous forme de directive européenne en 2021 pour une mise en place du mécanisme en 2023.

En outre, les députés européens ont accueilli favorablement le document présenté en mai 2020 par la France et les Pays-Bas visant à placer le développement durable au centre de la politique commerciale européenne.

Plusieurs soulignent la nécessité de renforcer les chapitres sur le développement durable dans les futurs accords commerciaux et s'interrogent sur l'articulation entre le niveau d'ambition actuelle de la Commission européenne en matière environnementale et les accords commerciaux qu'elle négocie actuellement.

C'est dans ce contexte que les députés européens ont approuvé en plénière à 431 voix la résolution sur la politique commerciale contenant le refus de ratifier l'accord MERCOSUR-UE « en l'état » à cause du manque de garanties sur le respect des accords de Paris. L'amendement avait été initié par Marie-Pierre Vedrenne (FR ; Renew) et co-signé par les députés de toutes les familles politiques européennes.

La réforme de la politique commerciale européenne fait l'objet d'une consultation publique jusqu'à la mi-novembre.

UN RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DE LA PÊCHE POUR LA PÉRIODE 2014-2020 A ÉTÉ PRÉSENTÉ DEVANT LA COMMISSION PÊCHE DU PARLEMENT EUROPÉEN :

Lundi 12 octobre, les membres de la commission de la pêche (com PECH) du Parlement européen ont accueilli les auteurs du rapport (Blomeyer & Sanz) concernant la mise en œuvre du régime actuel du contrôle de la pêche par les États-membres de l'UE sur la période 2014-2019 pour une présentation suivie d'un échange de vues.

Selon les données transmises par les États-membres, le rapport constate des divergences extrêmement importantes concernant les niveaux de sanctions appliquées, le nombre d'infractions notifiées et les procédures administratives prévues.

Afin de réduire au maximum les infractions au règlement « contrôle » les plus fréquentes dans l'Union européenne, les auteurs du rapport ont formulé plusieurs recommandations, notamment :

- Prendre en considération les spécificités liées aux régions et activités de pêche ;
- Installer des caméras de surveillance sur les navires de pêche sur la base du volontariat et grâce à des mesures incitatives ;
- Simplifier le système de points dans le prochain règlement contrôle en vue d'en faciliter l'harmonisation au niveau européen ;
- Créer un registre européen des infractions dans le domaine de la pêche.

Clara Aguilera (S&D – rapporteure sur le règlement « contrôle » actuellement examiné en commission PECH) a salué la recommandation du rapport relative aux caméras embarquées mais a rappelé qu'aucun consensus n'est encore trouvé entre les groupes politiques sur cette question.

Francisco Guerreiro (Verts) a souligné que les infractions relatives à l'état des engins de pêche posent un problème vis-à-vis du respect de l'environnement. Il propose de conditionner l'accès aux fonds pour la modernisation des engins de pêche dans le FEAMP à un contrôle de puissance des moteurs.

En réaction à ces débats, Francesca Arena (Cheffe de l'Unité « Contrôle et inspections des pêches » au sein de la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne) a insisté sur le fait que les caméras sont des instruments essentiels pour la bonne mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Elle note néanmoins que cela pose une question de protection des données, c'est pourquoi elle propose d'orienter les caméras seulement vers une zone restreinte des navires.

Vous trouverez au lien suivant le rapport complet en anglais :

<https://drive.google.com/file/d/1JxYXmoR9gDJ0nQYhmAMsvXMMHs-S4dGK/view?usp=sharing>

Vous trouverez au lien suivant le résumé exécutif du rapport en français :

<https://drive.google.com/file/d/1p7r6laKU-q2fppcjJJ7K7F-YkHUY7tHu/view?usp=sharing>

AGENDA DE LA SEMAINE DU 19 AU 23 OCTOBRE 2020

	PARLEMENT EUROPÉEN	COMMISSION EUROPÉENNE	AUTRES ORGANES EUROPÉENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 19/10	Séance plénière		Conseil de l'UE Conseil de l'agriculture et de la pêche : - Réforme de la PAC - Stratégie « De la ferme à la table »	
Mardi 20/10	Séance plénière : Vote PAC : 1- Plans stratégiques devant être établis par les États membres et financés par le FEAGA et par le FEADER : <i>Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (les «plans stratégiques relevant de la PAC») et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), et abrogeant le règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) n° 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil</i> 2- Financement, gestion et suivi : <i>Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant le règlement (UE) n° 1306/2013</i> 3- Modification du règlement OCM et d'autres règlements :		Conseil de l'UE Conseil de l'agriculture et de la pêche : - Réforme de la PAC - Stratégie « De la ferme à la table »	

	<p><i>Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013 portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits agricoles, (UE) n° 1151/2012 relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires, (UE) n° 251/2014 concernant la définition, la description, la présentation, l'étiquetage et la protection des indications géographiques des produits vinicoles aromatisés, (UE) n° 228/2013 portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques de l'Union et (UE) n° 229/2013 portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des îles mineures de la mer Égée</i></p>			
Mercredi 21/10	<p>Séance plénière : Conclusions de la réunion du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2020</p>			
Jeudi 22/10	<p>Séance plénière</p>		<p>Conseil de l'UE : Groupe "Politique intérieure et extérieure de la pêche"</p>	
Vendredi 23/10				